



moving money for better

Modalités du programme Mon WU

License entity	Services financiers Western Union (Canada), Inc.
Entente du programme Mon WU en vigueur à compter	16 Août 2016

Renseignements importants à l'intention des participants au programme Mon WU

La présente entente du programme Mon WU (l'« Entente ») contient les modalités régissant le programme Mon WU (le « Programme »). Les termes « Western Union », « nous », « notre » et « nos » utilisés dans le cadre de l'Entente désignent les Services financiers Western Union (Canada), Inc. Les termes « vous », « votre » et « vos » désignent quant à eux la personne à qui un numéro Mon WU est attribué en vertu de la présente Entente (« Numéro »).

- 1. Votre contrat avec nous.** Vous devez lire la présente Entente et la conserver dans vos dossiers. Le fait d'utiliser le Numéro, de vous inscrire au Programme ou d'y participer d'une quelconque façon signifie que vous acceptez les modalités de l'Entente. Votre Numéro est requis pour effectuer toute transaction dans le cadre du Programme. Votre Numéro demeure la propriété de Western Union et devra immédiatement nous être retourné à notre demande en cas d'abus, d'annulation de l'Entente ou de fin du Programme. Pour que vous soyez en mesure de profiter de tous les avantages du Programme, votre Numéro ne doit être utilisé que par vous. Son utilisation est soumise aux modalités de l'Entente. Il s'agit d'un numéro personnel qui ne peut être partagé.
- 2. Description du programme.** Vous pouvez vous inscrire au Programme Mon WU sans utiliser les produits financiers ou les services de Western Union ou de ses sociétés affiliées. La participation au Programme est gratuite et vous permet de bénéficier des avantages suivants :
 - A. Commodité :** Le Programme vous permet de réaliser des transactions Western Union^{MD} admissibles (« Transaction(s) admissible(s) ») de façon plus pratique. Dans le cadre du Programme, vos renseignements personnels sont automatiquement disponibles lorsque vous présentez votre Numéro pour effectuer une Transaction admissible. Les Transactions admissibles sont soumises aux modalités liées aux produits ou aux services applicables, qui peuvent varier à l'occasion. Afin d'utiliser le Numéro et de participer au Programme, vous devez répondre à toutes les exigences conformément à la loi.
 - B. Récompenses :** Le Programme vous permet d'obtenir des points, récompenses ou avantages (« Points ») pour chaque Transaction admissible que vous effectuez à l'aide de votre Numéro.
La description des Transactions admissibles et des Points que vous recevez pour chaque Transaction admissible est comprise dans la documentation sur le Programme. Les Transactions admissibles et les Points obtenus peuvent être modifiés sans préavis à l'entière discrétion de Western Union. Le nombre actuel de Points cumulés avec votre Numéro peut être consulté sur demande en communiquant avec le service du programme Mon WU, comme expliqué à la section 10.
- 3. Participation au Programme.** Le Programme est ouvert aux particuliers de 18 ans ou plus qui ont leur lieu de résidence à une adresse valide au Canada. Une seule inscription par personne sera acceptée. Nous pouvons, à notre entière discrétion, refuser votre inscription si vous ne répondez pas à nos critères d'inscription.
- 4. Obtenir des Points pour une Transaction effectuée sans votre Numéro.** Si vous avez réalisé une Transaction admissible sans avoir utilisé votre Numéro, vous pouvez quand même obtenir des Points, s'ils sont offerts dans le cadre du Programme, en communiquant avec nous au numéro de téléphone indiqué à la

section 10. Nous nous réservons le droit de ne pas attribuer de Points si nous ne pouvons pas vérifier la transaction.

5. **Échanger vos points.** Lorsque vous avez accumulé le nombre de Points requis pour obtenir une des récompenses offertes, vous pouvez échanger vos Points en accédant à votre compte à mywu.ca/fr ou en communiquant avec nous au numéro de téléphone indiqué à la section 10. Vous pouvez consulter les détails sur les récompenses et sur les Points requis pour les obtenir en accédant à votre compte à www.wu.com/mywu/ca. Ces Points et récompenses peuvent être modifiés sans préavis à l'entière discrétion de Western Union. Les Points ne sont ni négociables, ni transférables, ni échangeables contre de l'argent comptant.
6. **Récompenses et avantages.** Western Union peut, de temps à autre, vous demander de confirmer certains renseignements vous concernant (adresse courriel ou numéro de téléphone, par exemple) avant de vous permettre de gagner, de recevoir ou de vous prévaloir des récompenses ou avantages du Programme. L'ensemble des récompenses et des avantages sont offerts en fonction de leur disponibilité et peuvent être modifiés ou annulés sans préavis.
7. **Renseignements importants sur vos Points.** Les Points expirent un an après la date de la Transaction admissible pour laquelle vous avez obtenu vos Points. Tous les Points obtenus avec votre Numéro seront annulés si votre Numéro – ou votre participation au Programme – est suspendu, annulé, résilié ou révoqué, s'avère frauduleux, si on y met fin ou s'il est déclaré nul en vertu de la loi. Les Points ne sont pas considérés comme gagnés jusqu'à ce que vous les échangiez. Ils n'ont aucune valeur en argent, ne génèrent aucun intérêt et ne sont pas assurés en cas de perte. Les points ne peuvent pas être achetés, vendus, combinés ou transférés d'une quelconque façon. La gestion de votre Numéro et des Points que vous accumulez vous incombe entièrement. Les récompenses perdues ou volées ne seront pas remplacées et les Points utilisés pour réclamer ces récompenses ne seront pas remis.
8. **Respect de la vie privée.** Conformément à la Déclaration de confidentialité et aux lois applicables, nous communiquerons avec vous de temps à autre, au numéro de téléphone résidentiel, à l'adresse courriel ou au numéro de téléphone cellulaire que vous avez fourni(s) dans le cadre du processus d'inscription, pour vous faire part de nouvelles, d'offres, de services, de promotions ou d'autres informations concernant Western Union ou d'autres entreprises avec lesquelles Western Union entretient une relation d'affaires. Vous reconnaissez et acceptez que les frais facturés par les fournisseurs de ces services relèvent de votre entière responsabilité. Vous pouvez à tout moment révoquer votre consentement en modifiant les préférences de votre compte à mywu.ca/fr ou en communiquant avec nous comme expliqué ci-après à la section 10.
9. **Consentement à confier le traitement, à divulguer et à transférer des renseignements à des tiers.** En participant au Programme, vous acceptez que Western Union utilise les renseignements personnels que vous lui fournissez lorsque vous utilisez le Programme et ses autres produits et services, ainsi que tout autre renseignement qui a été recueilli et généré dans le cadre de notre relation d'affaires avec vous, et ce, aux fins décrites dans la présente section. Cela comprend les renseignements associés à d'autres services comme les transferts d'argent, le paiement de factures, les programmes de fidélité ou de participation, votre historique d'utilisation de nos services et vos préférences en matière de marketing. Ces renseignements sont utilisés dans le but de vous fournir les services que vous demandez, ainsi que pour réaliser certaines activités, comme l'administration, le service à la clientèle, la lutte contre le blanchiment d'argent et le respect des diverses exigences juridiques ou de mise en conformité. Ils servent aussi à valider vos renseignements personnels, à analyser l'ensemble des informations sur nos clients afin de mieux comprendre leurs besoins, à prévenir et à détecter la fraude, l'endettement et le vol, à nous aider à améliorer nos produits, nos services et nos activités, ainsi qu'à vous faire parvenir des communications commerciales par courriel, téléphone, courrier, message texte ou par tout autre moyen, selon vos préférences.

Conformément à la Déclaration de confidentialité et aux lois applicables, Western Union peut également utiliser des renseignements recueillis auprès d'autres entreprises et fournisseurs de service avec qui nous faisons affaire, ou encore partager avec eux les renseignements concernant d'autres produits, services ou programmes de récompenses que nous offrons et auxquels vous êtes inscrit. Ces renseignements peuvent être utilisés à toutes les fins mentionnées dans la présente section. Lorsque vous nous fournissez des renseignements sur une autre personne, vous êtes tenu d'aviser cette personne et d'obtenir son autorisation pour que nous puissions utiliser lesdits renseignements aux fins prévues dans cette section. Il est facultatif de fournir des renseignements à Western Union, mais ceux-ci sont nécessaires au fonctionnement du Programme

et à l'utilisation des services. Sans ces renseignements, Western Union n'est pas en mesure d'offrir le Programme, les transactions courantes ou les autres services.

Vous acceptez que nous utilisions vos renseignements personnels aux fins décrites dans la Déclaration de confidentialité, y compris le transfert de vos renseignements personnels hors du pays depuis lequel vous avez pu avoir consulté notre site web, ce qui inclut, sans toutefois s'y limiter, les États-Unis. Les catégories de données transférées sont les renseignements personnels d'identification, les coordonnées, les renseignements relatifs au Programme, l'historique des transactions et tout autre renseignement que vous nous avez fourni. S'il est raisonnable de le faire, il se peut que nous fournissions ces renseignements à d'autres organisations, y compris celles qui nous aident à gérer notre entreprise et le Programme, afin de favoriser le bon déroulement du Programme et des services que vous utilisez présentement, ou utiliserez dans le futur, ou pour toute autre raison mentionnée dans la présente section. Nous pourrions utiliser, en plus des renseignements que vous nous avez fournis, des renseignements que vous avez fournis à d'autres entreprises ou à d'autres personnes, notamment ceux utilisés pour valider l'exactitude de l'information qui figure dans nos dossiers. Western Union peut aussi divulguer des renseignements à des tiers si elle juge qu'il y a un besoin raisonnable de le faire, pour contribuer à prévenir et à détecter la fraude, pour poursuivre des criminels en justice, pour des questions de sécurité nationale ou pour toute autre raison juridique.

Les renseignements dont nous disposons peuvent être consultés par Western Union et ses sociétés affiliées, y compris, mais sans s'y limiter, Western Union International Bank GmbH, Western Union Payment Services Ireland Limited, Western Union International Limited et les Services financiers Western Union Inc., pour l'une ou l'autre des raisons décrites dans la présente section, ou pour toute autre utilisation à laquelle vous avez consentie. Vous avez le droit de nous demander de consulter vos renseignements et d'en obtenir une copie moyennant de légers frais. Vous pouvez également corriger ou supprimer certains renseignements, ou en limiter l'utilisation, s'ils s'avèrent incomplets, inexacts ou périmés. En outre, vous pouvez vous opposer en tout temps, pour des raisons légitimes, à l'utilisation de vos renseignements si celle-ci n'est pas nécessaire à la réalisation d'une transaction ou si aucune loi ou réglementation ne l'exige. Si vous souhaitez vous prévaloir de ces droits ou que vous ne voulez plus recevoir de communications commerciales de la part de Western Union, veuillez communiquer avec Western Union, comme expliqué à la section 10.

10. **Communiquer avec Western Union.** Vous pouvez communiquer avec Western Union pour annuler votre participation au Programme, pour signaler la perte ou le vol de votre Numéro, pour modifier ou corriger vos préférences ou pour demander une copie des données que possède Western Union au sujet de votre participation au Programme. Vous pouvez communiquer avec Western Union en accédant à votre compte à mywu.ca/fr, en envoyant un courriel à privacy@westernunion.com (pour modifier ou corriger vos préférences ou pour demander une copie des données que possède Western Union au sujet de votre participation au Programme), en communiquant avec nous par téléphone au 1 800 235-0000 (les appels effectués à partir d'un téléphone fixe ou public sont gratuits; les frais pour les appels à partir de téléphones mobiles sont déterminés par votre fournisseur de services) ou en nous écrivant à l'adresse suivante : Western Union Financial Services (Canada) Inc., 330, rue Bay, bureau 300, Toronto (Ontario) M5H 2S8. Bureau de la protection des renseignements personnels de Western Union, 12500 East Belford Avenue, Englewood, CO 80112, États-Unis.
11. **Latence.** Si vous n'utilisez pas votre Numéro pendant un an, il se peut que nous suspendions votre participation au Programme sans préavis.
12. **Attribution.** Nonobstant toute autre disposition de l'Entente, il vous est interdit d'attribuer ou de transférer la présente Entente ou votre Numéro, ou de permettre à d'autres personnes d'utiliser votre Numéro. Vous serez tenu responsable de toute utilisation non autorisée de votre Numéro à moins que vous en signaliez la perte ou le vol à Western Union en communiquant avec nous comme expliqué à la section 10. Nous pouvons, à notre entière discrétion, céder nos droits ou déléguer nos responsabilités en vertu de l'Entente.

13. **Lois applicables.** L'Entente et la relation entre les parties sont régies et interprétées conformément aux lois de la province de l'Ontario. Les parties se soumettent irrévocablement à la compétence des tribunaux situés à Toronto, au Canada.
14. **Dissociabilité des dispositions.** Dans l'éventualité où l'une des dispositions de l'Entente serait jugée invalide ou inexécutable, cela n'entraînerait aucun effet sur le reste de l'Entente.
15. **Modification.** Nous pouvons modifier, de temps à autre, les modalités de l'Entente. Le cas échéant, nous publierons les modifications apportées sur notre site web. Vous pouvez accéder aux modalités de l'Entente en tout temps en accédant à votre compte à mywu.ca/fr ou en communiquant avec le service du Programme Mon WU comme expliqué à la section 10. Si vous refusez une modification apportée à l'Entente, vous devez (a) en aviser Western Union par écrit dans un délai de 15 jours, ce qui mettra fin à cette Entente, ou (b) cesser l'utilisation de votre numéro Mon WU. Si vous êtes actuellement inscrit au programme Client Privilégié Plus de Western Union, la présente Entente modifie et remplace l'entente qui régit ce programme.
16. **Annulation.** Nous pouvons annuler le Programme, la présente Entente ou votre droit de participer au Programme à tout moment et sans préavis. Vous avez la possibilité d'annuler l'Entente à tout moment en avisant Western Union par écrit. Le cas échéant, nous mettrons fin à votre participation au Programme dans les trente (30) jours suivant la réception de votre demande d'annulation. L'annulation de l'Entente n'a aucune incidence sur vos obligations en vertu de l'Entente, dans la mesure où celles-ci peuvent demeurer en vigueur au-delà de l'annulation.

© 2016 Western Union Holdings, Inc. Tous droits réservés.